

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D210-1

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAU, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAU, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Commission de cohérence

La Commission communale de cohérence étudie les demandes des agents qui souhaitent la saisir au sujet de leur régime indemnitaire.

Dans sa séance du 29 octobre 2010, le **Comité Technique Paritaire** a émis un avis favorable à rajouter un représentant du personnel supplémentaire afin d'avoir quatre représentants du personnel titulaires comme au **Comité Technique Paritaire**.

Afin d'assurer la parité, il convient de désigner un élu supplémentaire qui siègera au sein de la Commission.

Il est ainsi proposé de désigner Hélène SORREL-DUNAND comme membre de la Commission. Les représentants des élus seraient donc les suivants : Monsieur le Maire, Marc RODRIGUEZ, Hélène SORREL-DUNAND et Alain MARTIN-RABAU.

Les représentants du personnel sont les quatre délégués titulaires au **Comité Technique Paritaire**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE la modification présentée ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 14 décembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 11/01/2011
- Publication ou affichage le 11/01/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 11 janvier 2011
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.